

CHAPITEAU DE L'ISÈRE – TOURNÉE 2010

DOSSIER DE CANDIDATURE COMMUNES OU INTERCOMMUNALITÉS

ANNEXE I

Présentation et fonctionnement du Chapiteau

Le chapiteau de l'Isère

Depuis sa création en 2002 le chapiteau se donne pour mission d'offrir aux isérois éloignés des équipements culturels des spectacles de qualité.

Afin de conduire une politique harmonieuse d'aménagement culturel du territoire départemental, le Conseil général de l'Isère a en effet souhaité favoriser la création et la diffusion de spectacles vivants en dehors des agglomérations du département. Toutefois, la majorité des communes concernées ne disposent pas des équipements nécessaires pour accueillir des spectacles dans des conditions susceptibles d'offrir au public les prestations de qualité qu'il est en droit d'attendre.

Il a donc été décidé d'organiser une tournée annuelle sous chapiteau dans le département.

Le Chapiteau de l'Isère est une initiative du Conseil général de l'Isère dont l'organisation et la programmation culturelle sont confiées à l'établissement public de coopération culturelle l'a.i.d.a (agence iséroise de diffusion artistique).

Le chapiteau accueille des spectacles de théâtre, musique et danse à raison de 2 à 3 spectacles différents sur chacune des trois tournées (printemps, été, automne); il s'installe ainsi pour une semaine dans chacune des 15 communes visitées chaque année.

Si le chapiteau arrive dans une commune avec une programmation déjà établie et des équipes techniques professionnelles autonomes sur le fonctionnement de l'équipement, la relation entre le chapiteau et les communes l'accueillant est conçue comme un véritable partenariat, dans lequel il est attendu que les communes s'investissent afin que leurs habitants s'approprient cet outil de diffusion culturelle.

Action culturelle

Afin de favoriser au mieux la rencontre avec les publics des communes d'accueil, l'a.i.d.a. organise autant que possible des actions gratuites de sensibilisation des habitants aux spectacles présentés sous le chapiteau : ateliers de pratiques artistiques, répétitions publiques, conférences, etc...

Ces ateliers sont mis en place à partir des propositions des artistes accueillis et avec le concours des communes. Ces dernières sont notamment amenées à organiser en amont de la venue du chapiteau une réunion publique de présentation du chapiteau à l'attention des associations de la commune, des élus, des enseignants, de la presse locale, et de tout habitant pouvant être relais sur cet accueil.

Organisation des tournées et planning

La tournée annuelle du chapiteau couvre 15 semaines réparties en trois périodes :

- tournée de printemps : de mi-mai à fin juin
- tournée d'été : de début-juillet à début-août
- tournée d'automne : de mi-septembre à mi-octobre

Chaque semaine de tournée, le Chapiteau de l'Isère fait escale dans une commune iséroise différente. Les représentations ont lieu, du mercredi au dimanche. Deux compagnies se partagent la scène, le mercredi et le jeudi pour la première, le vendredi, le samedi et le dimanche pour la seconde.

La tournée du Chapiteau de l'Isère répond à une logique territoriale de diffusion culturelle à l'échelle du département. Elle tient compte des contraintes géographiques et climatiques et dans la mesure du possible, des périodes d'accueil souhaitées par les communes ou intercommunalités.

Le dossier de candidature des communes et intercommunalités est disponible en téléchargement sur le site de l'a.i.d.a. : www.aida38.fr

Il est à compléter et à retourner avant le 31 octobre 2009 à l'adresse suivante :

A.I.D.A.

7, avenue de Maquis du Grésivaudan
38700 La Tronche

Organisation de la communication

Les supports de communication sont édités et diffusés en partie par le Conseil général de l'Isère qui prend aussi en charge les relations presse du chapiteau de l'Isère. Les communes d'accueil prennent également une part active à la diffusion des supports et aux relations presse du chapiteau.

Invitations

La commune et/ou l'intercommunalité bénéficient chacune de 20 invitations individuelles pour l'ensemble des spectacles.

Exemple de programmation

En 2009 :

- *Frédéric Cellé (danse contemporaine)*
- *« Le petit monde de Solange », « The Last » et « Et Si... » par la compagnie le Grand Jeté!*
- *Grégoire Ingold (théâtre)*
- *« Molière/Boulgakov : L'extravagant Monsieur Jourdain » par la compagnie Balagan*
- *Benjamin Moreau (théâtre)*
- *« L'affaire de la rue de Lourcine » de E. Labiche par la compagnie l'Atelier,*
- *René Lacaille (musique)*
- *« Cordéon Kaméléon » par René Lacaille et ses musiciens*
- *Nelly Decamp (musique)*
- *« Asturias » par Classic Fusion*
- *Anne Courel (théâtre)*
- *« Le roi s'amuse » de Victor Hugo par la compagnie Ariadne*

En 2008 :

- *Habib Adel (danse Hip-Hop)*
- *« Paire », « Toc-Toc » et « les Extras » par a compagnie Aca*
- *Jean-Marc Galéra (théâtre)*
- *« Les caprices de Marianne » par la compagnie du Loup de*
- *La cuivrierie (musique)*
- *« Opéranaiim » par Fanfarnaïim,*
- *Aurélie et Martin Cuvelier (nouveau cirque)*
- *« Hors piste » par la compagnie Virevolt*
- *Antonio Placer (musique du monde)*
- *« Siria » par Alma Musique*
- *Ivan Pommet et Christophe Roche (théâtre d'objets)*
- *« Pierre et le vieux loup de mer » et « Iago » d'après « Othello » de Shakespeare par la compagnie de théâtre Mu*